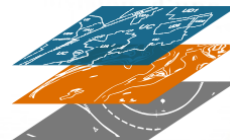


PLUI VALANT SCOT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

Vers de premières orientations générales

Conseil communautaire – 23 mars 2017



Ordre du jour

1. Introduction : les incidences de la loi Egalité et Citoyenneté sur le PLUi
2. Retour sur les rencontres communales
3. Retour sur les ateliers
4. Vers de premières orientations générales

PLUI valant SCOT de la CCPH

Conseil communautaire – 23 mars 2017

INTRODUCTION

Les incidences de la loi Egalité et Citoyenneté sur les PLUI

- Report de caducité des POS au 1^{er} janvier 2020
- Le débat sur le PADD avant le 27 mars n'est plus obligatoire mais le PLUi doit être approuvé avant le 31 décembre 2019



**!/ Pour assurer
l'approbation avant le 31
décembre 2019, le rythme
concernant l'élaboration du
PLUi doit se maintenir**

Calendrier prévisionnel

Mars 2017

- Echanges sur les premiers enjeux et grandes orientations

Juin 2017

- Restitution des ateliers thématiques en bureau (proposition de trame de PADD)
- Présentation d'une première version du diagnostic aux PPA

Septembre 2017

- Présentation du diagnostic en conseil communautaire
- Réunion publique sur le diagnostic

Novembre 2017

- Présentation du PADD aux PPA
- Réunion publique sur le PADD

Mai 2017

- 2^{ème} série d'ateliers thématiques

Juillet – Août 2017

- Finalisation du diagnostic et rédaction du PADD

Octobre 2017

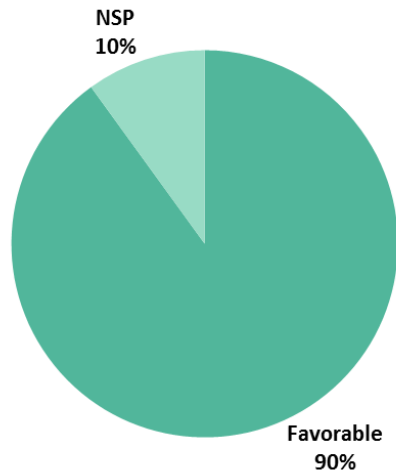
- Débat sur le PADD

Conseil communautaire – 23 mars 2017

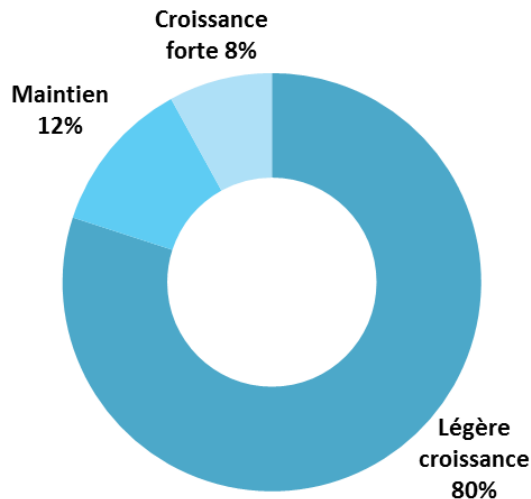
RETOUR SUR LES RENCONTRES COMMUNALES

Synthèse des rencontres communales - **démographie**

Maintien des seuils de 10 000 et 20 000 habitants

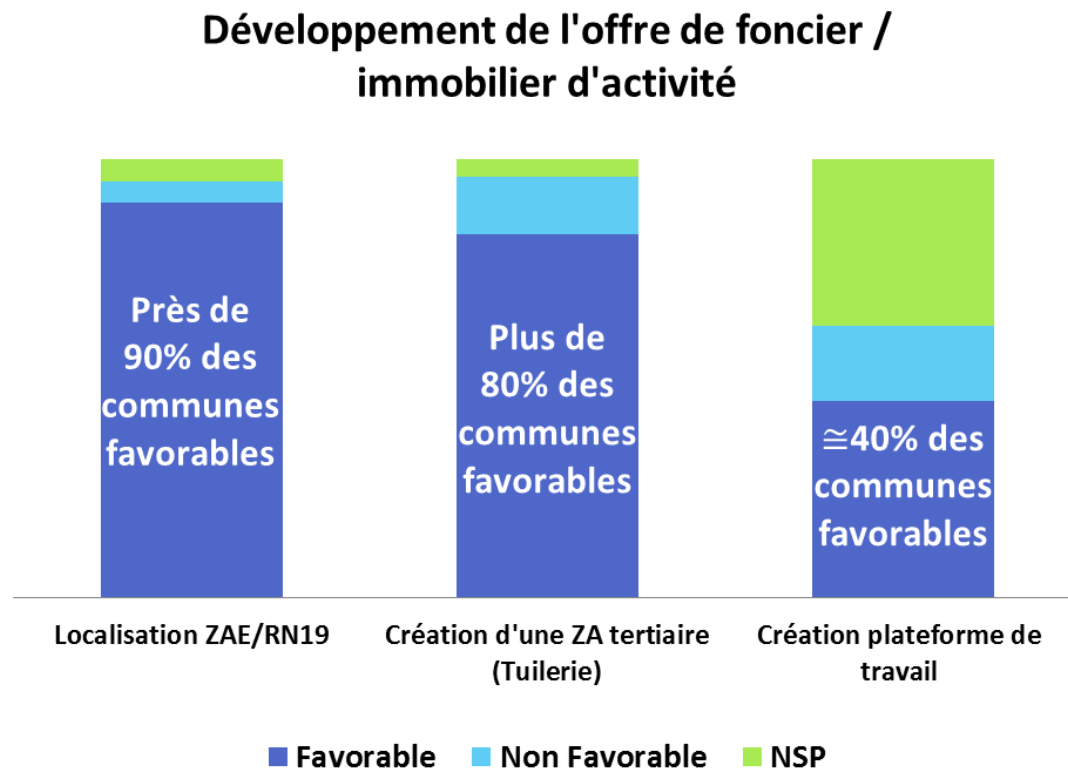


Objectifs démographique



→ **Enjeux mis en avant** : aspect financier et fiscal, reconnaissance et poids dans le pôle métropolitain NFC, respect de l'équilibre ville campagne, maintien et développement des services à la population pour assurer l'attractivité du territoire

- Seulement 3 communes affichent des disponibilités à vocation économique
- Plus de 80% des communes pensent qu'il convient de prendre des initiatives pour maintenir/développer le commerce



- **Hébergement des personnes âgées** : manque de places, manque d'offre pour les couples
- **Renforcement des services à domicile** : Moins de 30% des communes pensent qu'il faut renforcer ces services
- **Création d'une plateforme de santé (liée à l'hôpital)** : 100% des communes considère qu'il s'agit d'un enjeu essentiel (accueil de spécialistes, etc.)

Synthèse des rencontres communales – **Mobilité et équipements**

- **Mobilité** : 80% des communes sont favorables à la mise en place d'une desserte vers l'espace médian.
- **Transfert à l'interco.** : La moitié des communes pense que certains équipements pourraient être transférés (stades, salles polyvalentes ou associatives, salles de sport, etc.).
- **Création d'équipements intercommunaux** : 60% des communes sont favorables principalement pour un cinéma (cité 1 fois sur 2).
- **Création d'équipements métropolitains** : 55% des communes sont favorables (équipements de loisirs, santé, etc.).

Synthèse des rencontres communales - Attentes vis-à-vis du PLUi

La maîtrise du foncier et des développements

Le respect des documents d'urbanisme existants

L'élaboration d'un PLUi qui facilite le développement à l'échelon communal et intercommunal

La construction d'un document avec une vision partagée et dans un esprit de solidarité

Un développement équilibré et des aménagements harmonieux

Conseil communautaire – 23 mars 2017

RETOUR SUR LES ATELIERS

Retour sur les ateliers thématiques

- 4 ateliers thématiques en janvier + 1 atelier agricole en février
- Très bonne participation aux différents ateliers : entre 20 et 30 participants à chaque fois
- Des enjeux du Schéma de Développement Intercommunal qui ont pu être repartagés et validés

Urbanisme,
Habitat,
Aménagement

Economie,
tourisme

Equipements

Environnement,
paysage

Réunion agricole

Principaux sujets évoqués :

- Vieillissement de la population
- Baisse de la taille des ménages
- Besoins en logements
- Maintien des seuils démographiques
- Besoin de renforcer l'attractivité du territoire

Des premiers enjeux / orientations générales

- Un PLUi pour 12 ans
- Maintien des 10 000 habitants à Héricourt
- Maintien des 20 000 habitants dans la CCPH
- Un besoin en logements calculé sur des scénarii de croissance à 0% , à 0,5% et à 0,7%
- Des besoins calculés sur des scénarii différents entre la ville d'Héricourt et les villages

Principaux sujets évoqués :

- Accueil de nombreuses entreprises sur le territoire
- Besoin de nouvelles zones d'activités
- Offre de zones relais
- Dynamiques aire urbaine / Nord Franche-Comté
- Impact de l'emploi dans le domaine de la santé et des services
- Potentiel touristique
- Potentiel de friches économiques

Des premiers enjeux / orientations générales

- Entre 1200 et 1500 emplois à créer
- Création de zones d'activités
- Des commerces à maintenir
- Des filières spécifiques à soutenir (santé, etc.)
- Un potentiel touristique à valoriser

Principaux sujets évoqués :

- Diversification de l'offre sportive, culturelle et médicale
- Manque de spécialistes
- Problématique d'accès aux soins
- Vieillesse de la population
- Accès Haut-débit
- Manque d'hébergement touristique
- Rôle de la gare d'Héricourt
- Possibilité de mutualisation de certains équipements
- Offre des bourgs relais

Des premiers enjeux / orientations générales

- Un besoin de diversifier l'offre et notamment dans le domaine de la santé, des sports et de la culture
- Des objectifs du SDI à maintenir dans leur ensemble
- Des équilibres territoriaux à maintenir

Principaux sujets évoqués :

- Interface bâti / espaces naturels
- Potentiel du marais de Saulnot
- Protection de la biodiversité (prise en compte de zonages réglementaires, etc.)
- Impact paysager des extensions et de certains bâtiments
- Développement des énergies renouvelables (éolien, méthanisation)
- Valorisation patrimoine, vergers, etc.
- Préservation des ressources et risques

Des premiers enjeux / orientations générales

- Des espaces naturels à valoriser
- Un PLUi respectueux de l'environnement mais pas contraignant

Principaux sujets évoqués :

- Forte pression foncière et urbanistique subie par les exploitants
- Erosion démographique prononcée et faible dynamique à l'installation
- Le risque de disparition de l'agriculture pourrait remettre en cause l'attractivité du territoire et les ambitions de développement de la CCPH
- Des opportunités de maintien de l'agriculture grâce à la proximité d'un bassin d'emplois et de consommateurs
- L'activité agricole trouve pleinement sa place dans les communes rurales de la CCPH

Des premiers enjeux / orientations générales

2 enjeux prioritaires

- Protection des sites d'élevage: quels principes de protection?
- Assurer la mobilité des agriculteurs

2 autres enjeux à traiter:

- Protéger les terres agricoles
- Aider l'agriculture à se diversifier

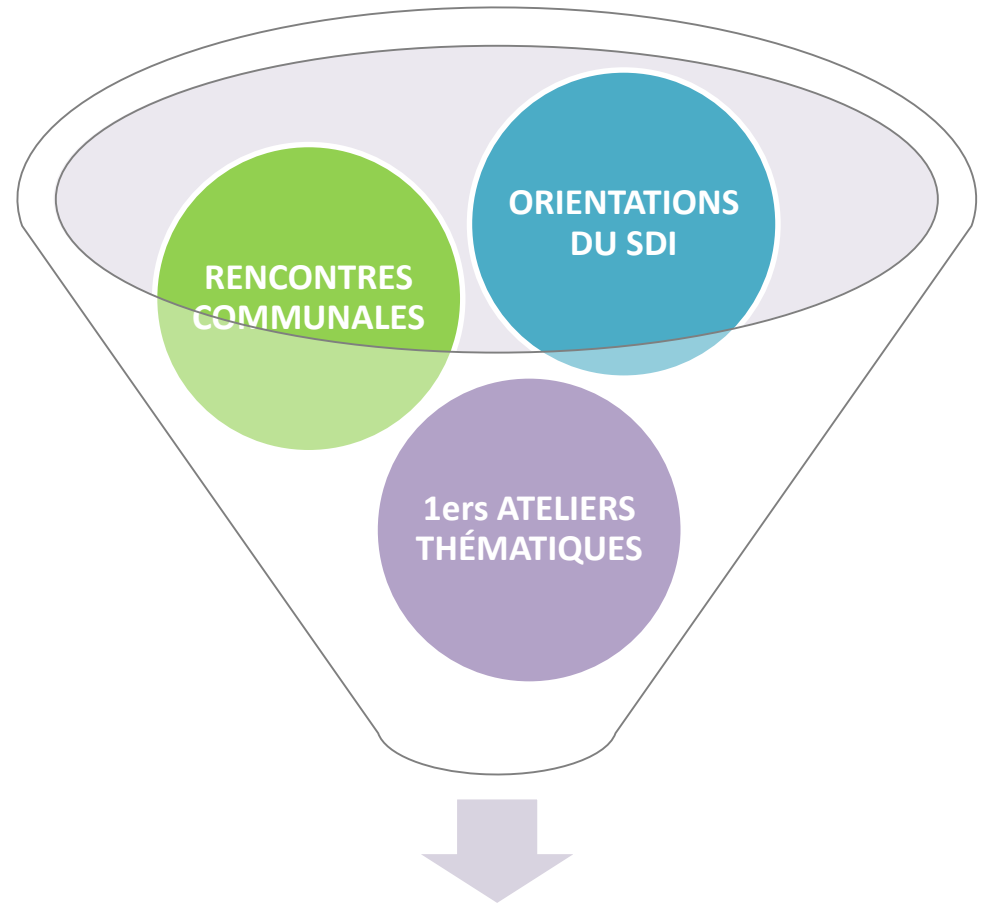
Conseil communautaire – 23 mars 2017

PROPOSITION DE PREMIÈRES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Vers de premières orientations générales

Rappel des orientations du SDI :

- I. Bénéficier des atouts de positionnement au sein de l'Aire urbaine*
- II. Conforter le développement économique*
- III. Poursuivre le développement urbain*
- IV. Structurer une organisation territoriale*



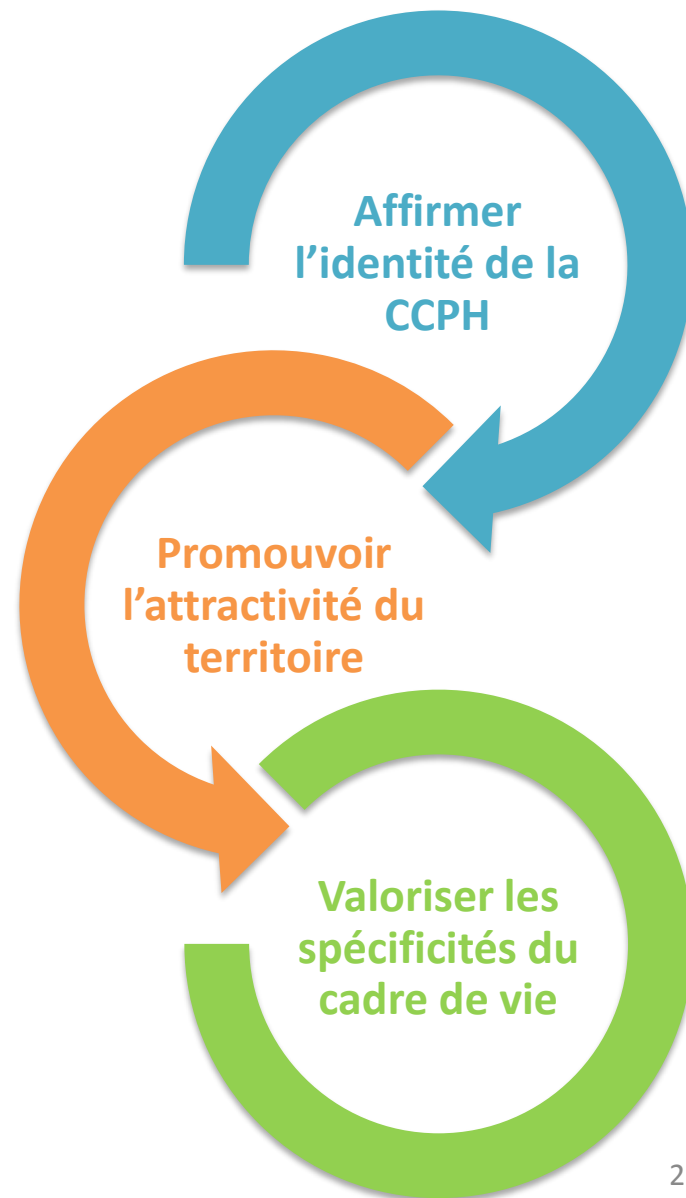
**PREMIÈRE PROPOSITION
D'ORIENTATIONS GÉNÉRALES**

Un futur PADD structuré en trois axes

Axe 1 : Affirmer l'identité de la CCPH au sein du Nord Franche-Comté

Axe 2 : Promouvoir l'attractivité du territoire par un développement équilibré et cohérent

Axe 3 : Valoriser les spécificités du cadre de vie local par la préservation des espaces naturels, des paysages et des ressources du territoire

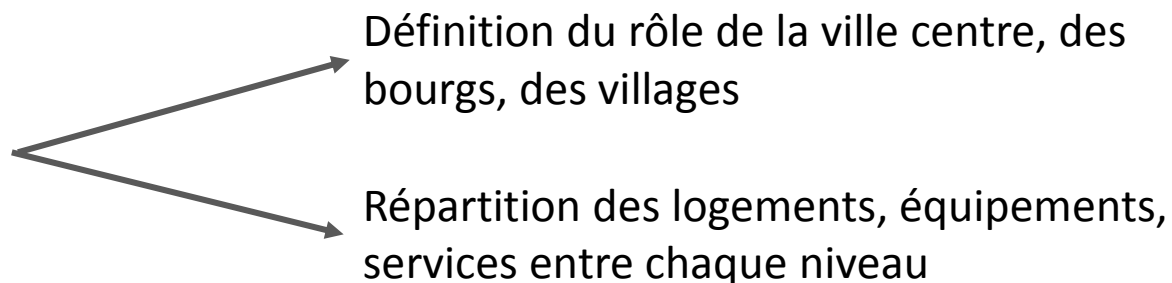


Axe 1 : Affirmer l'identité de la CCPH au sein du Nord Franche-Comté

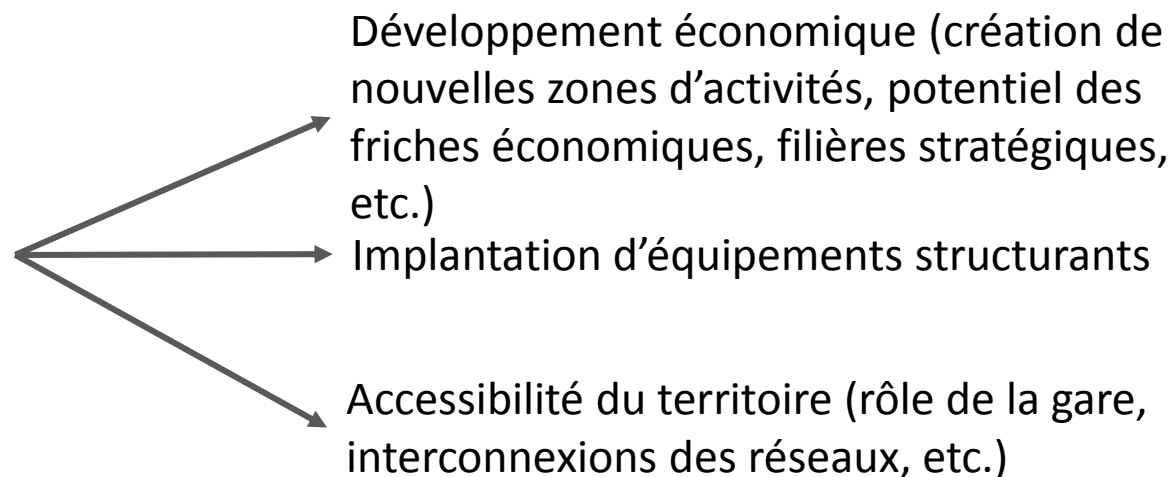
Volonté exprimée lors des ateliers / SDI : accroître le rôle et le rayonnement de la CCPH au sein du Pôle métropolitain

Par exemple :

Organisation territoriale



Rayonnement de la CCPH

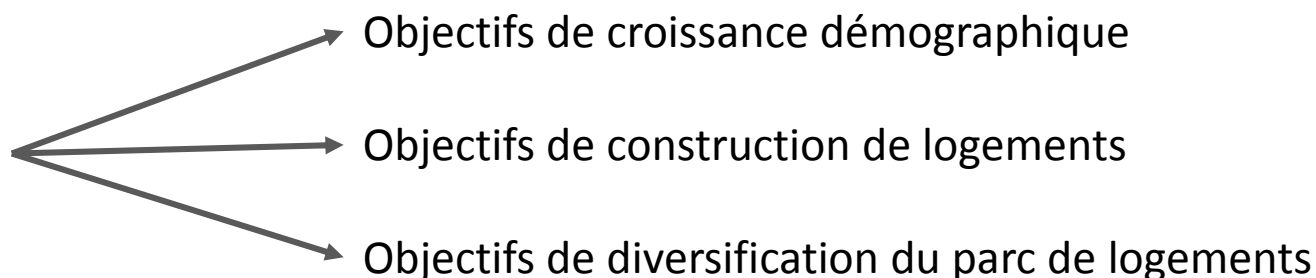


Axe 2 : Promouvoir l'attractivité du territoire par un développement équilibré et cohérent

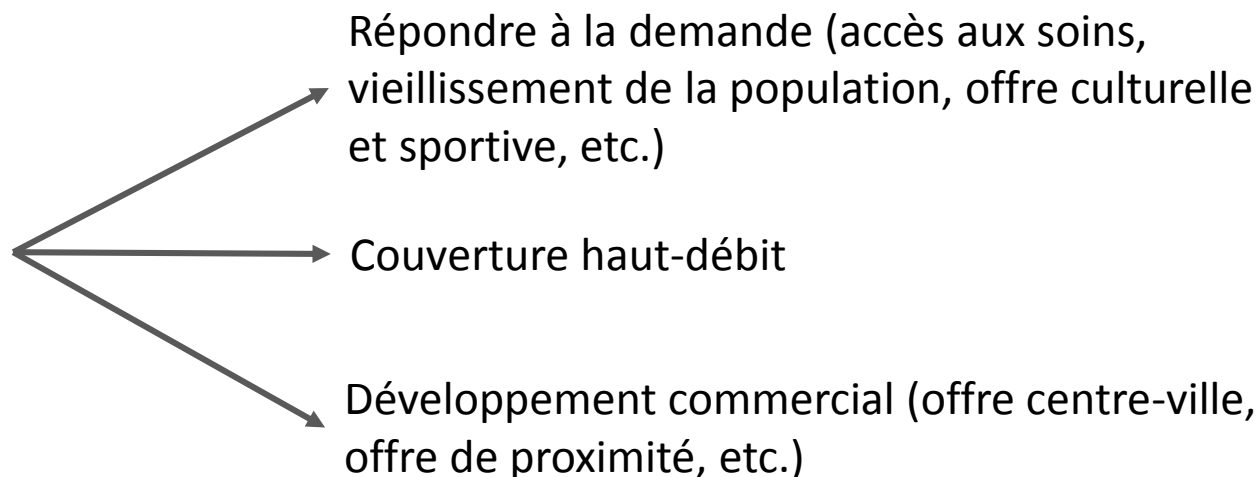
Volonté exprimée lors des ateliers / SDI : maintenir l'attractivité du territoire pour accueillir de nouveaux habitants (logements, équipements, services, etc.)

Par exemple :

Démographie / habitat



Equipements / services / commerces

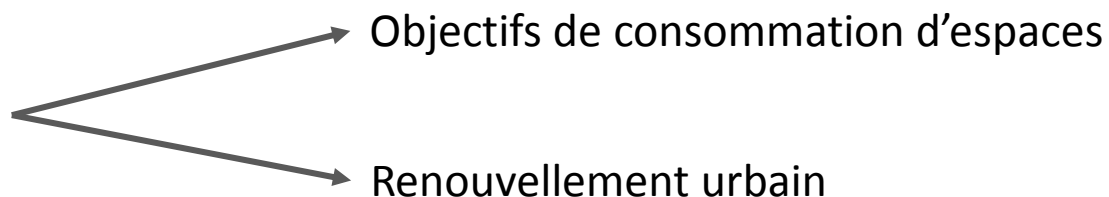


Axe 2 : Promouvoir l'attractivité du territoire par un développement équilibré et cohérent

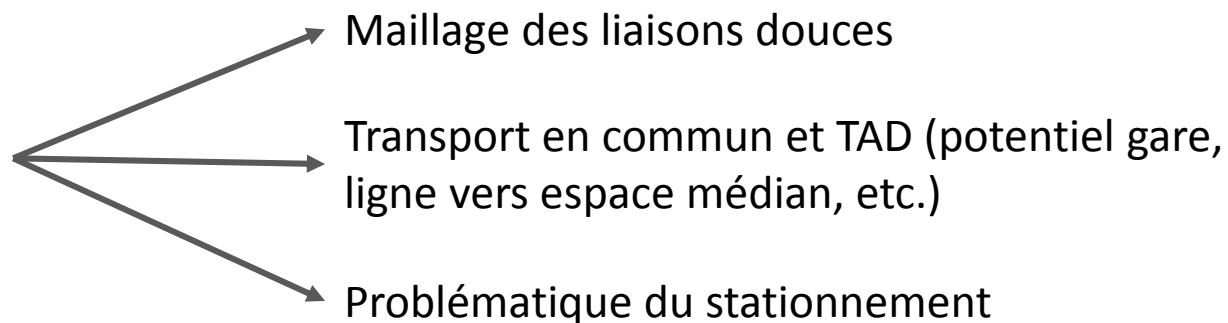
Volonté exprimée lors des ateliers / SDI : maintenir l'attractivité du territoire pour accueillir de nouveaux habitants (logements, équipements, services, etc.)

Par exemple :

**Consommation
foncière**



Mobilité

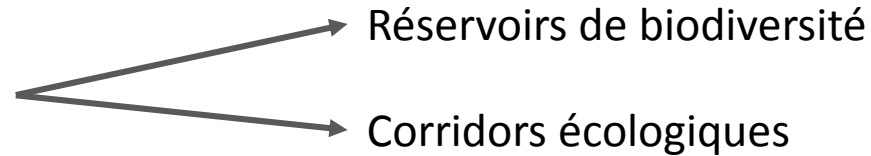


Axe 3 : Valoriser les spécificités du cadre de vie local par la préservation des espaces naturels, des paysages et des ressources du territoire

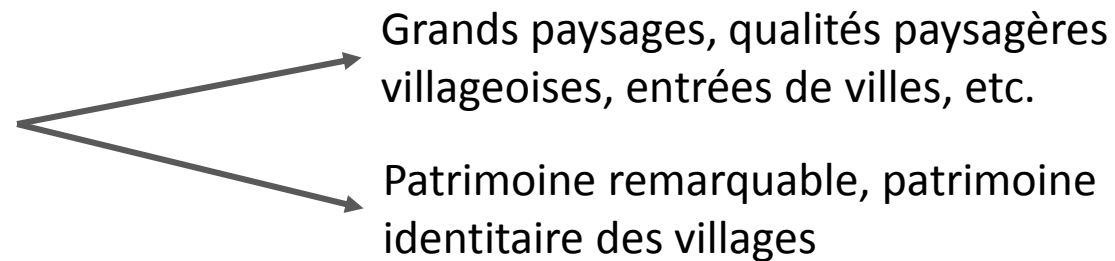
Volonté exprimée lors des ateliers / SDI : protéger et mettre en avant les richesses du territoire en adoptant des orientations « ouvertes »

Par exemple :

Trame verte et bleue



Paysage et patrimoine

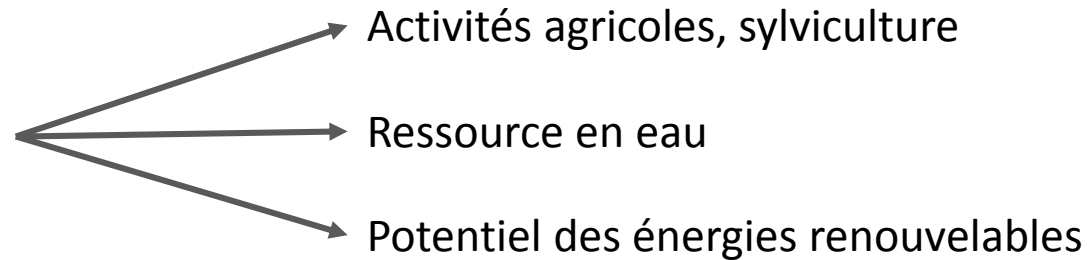


Axe 3 : Valoriser les spécificités du cadre de vie local par la préservation des espaces naturels, des paysages et des ressources du territoire

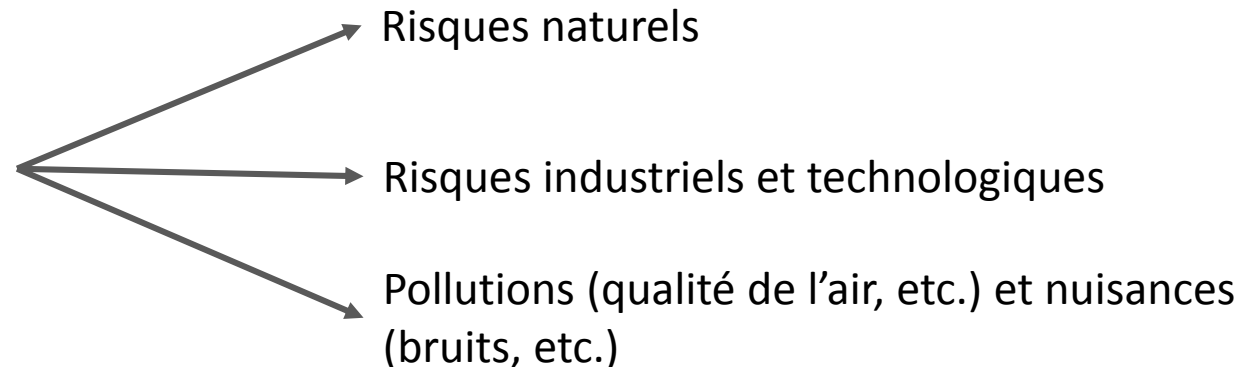
Volonté exprimée lors des ateliers / SDI : protéger et mettre en avant les richesses du territoire en adoptant des orientations « ouvertes »

Par exemple :

Ressources naturelles



Risques et nuisances



Un travail à poursuivre

Rappel réglementaire : Thèmes à traiter dans les orientations du PADD (Article L151-5 du CU)	Abordé dans les orientations du SDI
Equipements	Oui
Urbanisme	Non
Paysage	Partiellement
Protection des espaces naturels, agricoles et forestiers	Partiellement
Préservation / remise en état des continuités écologiques	Non
Habitat	Oui
Transports et déplacements	Oui
Réseaux d'énergies	Non
Développement des communications numériques	Oui
Equipement commercial	Non
Développement économique	Oui
Loisirs	Partiellement
Objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain	Non

PLUI VALANT SCOT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

Merci de votre attention

Pour plus d'informations : www.cc-pays-hericourt.fr

